



## BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

No. 127

### Déchets encombrants

Le prochain ramassage aura lieu **12 octobre prochain dès 8h00**. Nous vous rappelons que tout objet recyclable ou pouvant être contenu dans un sac 110l n'est pas un déchet encombrant et ne sera pas ramassé. De plus, veuillez ôter les parties métalliques des objets concernés. Les appareils électriques sont à rapporter dans les points de vente.

### Bourses d'études et d'apprentissage

Nous rappelons que les demandes de bourses communales doivent être présentées chaque année.  
Le délai est fixé au **13 octobre 2017**.  
Les formulaires sont à retirer au bureau communal.

### Félicitations à tous nos jeunes citoyens diplômés

Plusieurs jeunes gens et jeunes filles de notre village ont obtenu avec succès leur diplôme de fin d'études ou d'apprentissage. Le Conseil communal tient à les féliciter très chaleureusement et leur souhaite plein succès pour leur avenir professionnel.

### Feu bactérien

Le feu bactérien des arbres fruitiers est une grave maladie qui touche certaines espèces d'arbres fruitiers (pommier, poirier, cognassier) et de plantes ornementales (cotonéasters rampants et érigés, pyracantha, pommier du Japon, aubépine, alisier, sorbier des oiseleurs). D'autres essences fruitières, comme par exemple les cerisiers, pruniers, damassiniers ainsi que les plantes ornementales telles que le thuya ou le forsythia, ne sont par contre pas sensibles.

Les symptômes du feu bactérien sont variables, mais souvent caractérisés par le flétrissement des jeunes pousses, qui prennent alors une forme de crosse. Les feuilles deviennent foncées, comme brûlées, mais elles restent accrochées à l'arbre. On observe alors des branches entières ou des parties de branches qui se dessèchent sur l'arbre.

Très contagieux, le feu bactérien constitue une grave menace pour les jardins et les vergers. Des renseignements peuvent être obtenus directement à cette adresse : <https://www.frij.ch/Station-phytosanitaire/Feu-bacterien> ou auprès de la Fondation rurale jurassienne (032.420.74.20).

### Garage à louer

Nous vous informons qu'un garage situé à Mister Tri est libre de suite. Les personnes intéressées sont priées de le faire savoir au Conseil communal par écrit. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Florian Chételat au 079.395.50.83.

### Epicentre

Un concert de KPDP a lieu à l'Epicentre le **22 septembre prochain à 19h30**.  
Venez nombreux. Entrée libre/chapeau.

*Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal dans sa séance du 12 septembre 2017*